

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero |
| Herausgeber: | Schweizerische Heraldische Gesellschaft |
| Band: | 58 (1944) |
| Heft: | 3-4 |
| Artikel: | Armoriaux manuscrits neuchâtelois |
| Autor: | Jéquier, Léon |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-745291 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER-ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1944

A° LVIII

N° III-IV

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und P. RUD. HENGGELE

Armoriaux manuscrits neuchâtelois

par LÉON JÉQUIER.

Parmi les nombreux documents héraldiques anciens que l'on trouve encore à Neuchâtel et dans tout le canton il ne subsiste aucun armorial antérieur au XVIIe siècle. A juste raison, on peut même penser qu'il n'en a jamais existé avant cette date: la noblesse du pays était trop peu nombreuse pour justifier un tel ouvrage. D'autre part les bourgeois, chez qui le port des armoiries s'est généralisé dès la fin du XVe siècle, ne paraissent pas avoir éprouvé le besoin ni l'envie de les recueillir en armoriaux avant la fin du XVIIe siècle. Aucune corporation non plus ne nous a laissé d'armorial manuscrit comme c'est le cas dans d'autres villes. La Compagnie des Mousquetaires cependant, après avoir orné sa salle de réunion de vitraux armoiriés, a fait peindre les écus de ses membres sur des panneaux dont les plus anciens remontent à 1604. Cette coutume est encore en honneur aujourd'hui et la collection de ces panneaux (il y en a près de 500 antérieurs à 1800) est précieuse pour l'héraldiste¹). Les membres des confréries de Saint Sébastien et de Saint Antoine, au Landeron, ont aussi l'habitude de faire peindre leur écu sur des panneaux de bois de petites dimensions. Ces panneaux sont rendus aux familles à la mort de leurs titulaires si bien qu'il n'en subsiste pas d'anciens. Ils n'ont jamais été publiés.

A côté des panneaux les armes des mousquetaires figurent sur deux grandes cruches en étain de 1654 et 1684²). La Compagnie des Fusiliers possède encore deux coupes de vermeil décorées des armes de ses membres (1730 et 1802)³). Il existe aussi au musée historique de Neuchâtel plusieurs coupes en vermeil du XVIIe siècle ayant appartenu aux conseils de la Ville ou à diverses corporations et sur lesquelles sont gravées les armoiries de leurs membres⁴).

Les autres documents anciens portant des groupes d'armoiries neuchâteloises sont peu nombreux: à côté des panneaux de la Salle des Etats au château de Neuchâtel, où sont peintes celles des comtes, puis princes et des gouverneurs du

¹⁾ Ces panneaux ont été publiés par Maurice Tripet, *Armorial de la noble compagnie des mousquetaires de la Ville de Neuchâtel*. Neuchâtel 1898.

²⁾ Voir ces cruches dans W. Wavre: *Compagnies des Mousquetaires et des Fusiliers de Neuchâtel*, 1406—1906. Neuchâtel 1907, pl. IV et L. et M. Jéquier: *Armorial neuchâtelois*, pl. XI.

³⁾ La coupe de 1730 est reproduite dans W. Wavre, *op. cit.*, pl. IX.

⁴⁾ Voir quelques-unes de ces coupes dans L. et M. Jéquier, *op. cit.*, pl. X et XI.

pays¹⁾ il existe, dans l'ancienne maison de Vaumarcus, au Landeron, une peinture à fresque, datant d'environ 1500. Cette peinture décore trois côtés de l'ancienne grande salle : l'un des côtés porte une chasse au cerf, les deux autres des écus de grandes dimensions (environ 70 cm. et 1 m. de haut) suspendus à des rinceaux (10 écus) ou à une tringle (7 écus)²⁾. Au musée du Landeron une rosace de plafond peinte (1585) porte les écus de bourgeois de cette ville, peut-être des membres du Conseil³⁾.

Enfin les « *Monuments parlants* » de Jonas Barillier, manuscrit du début du XVII^e siècle dont il ne reste malheureusement que des fragments, comporte des descriptions et dessins de nombreux documents héraldiques, en particulier des pierres tombales armoiries⁴⁾. L'auteur a cependant donné un peu trop libre cours à son imagination pour que nous puissions admettre de but en blanc toutes ses indications.

Passons maintenant aux armoriaux proprement dits. Le plus ancien est :

1. L'Armorial Huguenin, commencé en 1660 par le notaire et justicier Jacques Huguenin du Locle et intitulé : *Abbrégé d'Armoiries et Principe Hérauldiques de plusieurs familles tant de noblesse que de bourgeois et aussy plusieurs Devises, Ensemble du Blason, tirées selon la plus belle Metode qui se pratique Aujourd'huy, Ensemble La description de la Principauté de Neuchâtel et Vallengin, et des plus anciennes remarques et histoires les plus remarquables du temps, le tout diligemment tirés et recherchés des plus célèbres hauteurs, par I. H. not. et Justicier du Locle, commencé en 1660.*

Cet armorial, conservé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, est un manuscrit de 20 × 33 cm. et de 120 pages⁵⁾. Il contient environ 300 armoiries très mal dessinées mais heureusement accompagnées de descriptions que l'on ne peut qualifier de blasonnements, mais qui permettent de comprendre les dessins. Ces descriptions sont commentées par des devises allégoriques dans le goût de l'époque⁶⁾. Ce manuscrit est fort précieux, car il est le plus ancien document connu donnant les écus de nombreuses familles du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et des Montagnes. La plupart de ces armoiries sont dues vraisemblablement à l'imagination de Huguenin. Certaines sont plus simplement, les armes légèrement modifiées de familles nobles françaises ayant un nom analogue à celui des familles neuchâteloises auxquelles il les a attribuées. Il faut signaler aussi la fréquence dans ces écus de pointes de diamant (étoiles à 4 rais) et de feuilles de tulipes, pièces que l'on ne rencontre guère ailleurs. Plusieurs armoiries sont parlantes, ce qui n'a rien d'extraordinaire pour

¹⁾ Ces panneaux ont été peints en 1692 et la série complétée par la suite. Ils sont reproduits en couleur dans F(élix) B(ovet), *Armorial neuchâtelois*, Berne et Neuchâtel, 1857.

²⁾ A. E. Stückelberg, *Wandmalereien im Landeron*, Indicateur d'antiquités suisses, 1891, p. 489. — Cette fresque est actuellement en assez mauvais état et plusieurs des écus sont complètement effacés. Stückelberg ne paraît pas les avoir vu en beaucoup meilleur état. Il y en a même plusieurs qu'il n'a pas vus du tout, quoiqu'ils soient encore tout à fait distincts. On trouvera la série de sept écus dans l'*Armorial Neuchâtelois*, à la notice Alliez. D'autre part les identifications de Stückelberg sont pour la plupart absolument fantaisistes.

³⁾ Les écus de cette rosace sont reproduits dans diverses notices de notre *Armorial neuchâtelois*.

⁴⁾ Les « *Monuments parlants* » ont été publiés sans les dessins par Matile dans son Musée historique de Neuchâtel et Valangin et avec les dessins par Ch. Châtelain et Ch. Monvert dans le Musée Neuchâtelois de 1899 et 1900.

⁵⁾ F^o 6 à 8 les comtes de Neuchâtel de 1217 à Marie de Nemours; f^o 11 nom et armes de Frédéric I; f^o 47 à 48 familles de Neuchâtel; f^o 66 à 69 Val-de-Travers; f^o 70, divers; f^o 85 à 92 La Chaux-de-Fonds et les Montagnes; f^o 103 à 108 La Sagne; f^o 109 et 110 Les Ponts de Martel; f^o 111 et 112 Les Brenets; f^o 113 à 120 familles hors le Comté.

⁶⁾ Voir L. et M. Jéquier, *op. cit.*, fig. 60.

des non nobles. Par contre, et c'est l'un des principaux arguments en faveur de l'affirmation ci-dessus que ces armoiries ont été inventées par Huguenin, il n'y a aucun emblème de métier dans tout cet armorial alors qu'au contraire nous en voyons des quantités dans les rôles bourgeois qui sont de la même époque (voir ci-dessous) et sur de nombreux cachets.

Pour terminer signalons que Huguenin a délivré de véritables lettres d'armoiries extraites de son armorial. Quelques-unes sont encore conservées dans des archives familiales. Il y a là une imitation curieuse de ce qui se faisait en France, officiellement, sous le patronage de d'Hozier.

L'armorial Huguenin a été publié par Maurice Tripet et Jules Colin: *Armoiries de familles neuchâteloises tirées de l'armorial manuscrit du notaire J. Huguenin, justicier au Locle*, Neuchâtel 1889 (autographie). Auparavant (vers 1850) une copie des blasonnements avait été faite par F. A. M. Jeanneret, l'auteur des *Biographies neuchâteloises* pour le colonel de Mandrot. Cette copie renferme quelques erreurs de blasonnement, mais donne certaines armoiries qui ne se trouvent pas dans Huguenin, d'après des cachets du XVIII^e siècle. C'est un petit cahier de 17 × 20,5 cm., de 28 pages comportant 214 armoiries, qui appartient à M. Rochat-Cenise, au Locle.

2. Le **Rôle Baillods** ou *Livre des familles bourgeois internes* est un volume de 28 × 43 cm., de 517 pages, conservé au Secrétariat de la Ville de Neuchâtel. Il est daté de 1694 et contient une liste des familles bourgeois et de leurs représentants avec la date de leur admission à la bourgeoisie. 163 seulement de ces notices sont précédées d'un écu en pleine page dans un cartouche Louis XIV, surmonté d'un chérubin. Dessin et peinture sont assez médiocres.

Les armoiries Berthoud, Lécuyer et celles des barons de Pury ont été introduites, en pleine page aussi, au cours du XVIII^e siècle et dans le style de l'époque. Par contre, des armes Baillods, sur une feuille annexée à ce volume, sont accompagnées d'une inscription indiquant qu'elles proviennent d'un livre donné à la Ville en 1634 par la veuve du lieutenant Baillods¹). Le style de ces armes est bien de cette époque et on peut se demander ce qu'est devenu le livre en question.

3. Le **Rôle Wavre** ou *Rolle général et alphabétique des bourgeois de Neuchâtel de 1550 à ce jour, dédié au noble et vertueux Conseil général de la Ville et Bourgeoisie de Neuchâtel par A. S. Wavre²*), membre du Petit Conseil, Janvier 1830, est un registre de 24 × 37 cm. comprenant 325 pages, conservé au Secrétariat de la Ville de Neuchâtel. Les écussons de forme peu élégante sont bien dessinés et peints³). Ils sont au nombre de 169, la plupart copiés dans le Rôle Baillods, parfois avec de légères variantes, les autres étant relatifs à des familles reçues après 1694. Un deuxième exemplaire de cet armorial, avec quelques écus supplémentaires, se trouve dans une bibliothèque privée à Neuchâtel.

¹) David Baillods (1570—1632), notaire, maître-bourgeois (1610) et lieutenant de Neuchâtel (1630), était fils du notaire Jean Baillods et avait épousé Madeleine Thiévent qui se remaria en 1639 avec Jehan Guy. David Baillods est l'auteur d'un coutumier manuscrit conservé à la Bibliothèque des Pasteurs à Neuchâtel. La feuille de garde de ce coutumier est décoré de très belles armoiries Baillods (voir L. et M. Jéquier, *op. cit.*, pl. V).

²) André Samuel Wavre (1782—1847), juge aux Trois-États en 1816.

³) Voir L. et M. Jéquier, *op. cit.*, fig. 58.

4. **L'Armorial manuscrit de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel** (n° 3619) est un volume de 21 x 34 cm., de 140 pages, qui comporte une planche coloriée aux armes du maréchal Keith, une planche dessinée à la plume avec l'écu de Farel¹), une première série d'écus, une planche aux armes Lécuyer dans le style du XVIII^e siècle, une deuxième et une troisième séries d'écus et un rôle de la noblesse (5 pages) s'arrêtant à 1753.

La première série (3 pages) comprend 169 écus dessinés grossièrement à la plume. Elle n'est qu'une copie pleine d'erreurs, du Rôle Baillods, et doit dater de 1750 environ.

La deuxième série (24 pages) comprend 140 écus d'assez grandes dimensions²), peints sans beaucoup de goût artistique. Elle doit être légèrement postérieure à la précédente qu'elle complète en donnant les armoiries d'autres familles bourgeois de Neuchâtel et diverses variantes. Pour certaines familles les écus sont même totalement différents de ceux donnés par le Rôle Baillods et ses copies: des armes de métiers, sentant trop leur origine bourgeoise, ont été remplacées par des armoiries composées suivant les principes héraudiques des maîtres des XVII^e et XVIII^e siècles. La comparaison de ces armoriaux est donc très intéressante pour l'étude de l'héraldique bourgeoise de l'époque. Ajoutons que cette série comporte quelques croquis informes d'écus non terminés et dont il est impossible de tirer parti.

La troisième série (1 page) comprend 20 écus de plus petites dimensions que les précédents. D'après les écus qu'elle contient elle doit dater de 1850 environ. Elle complète les deux précédentes.

On ne sait à quels amateurs de blason il faut attribuer ce volume.

Le Rôle Baillods, le Rôle Wavre et l'Armorial de la Bibliothèque ont été publiés par Maurice Tripet et Jules Colin, *Armoiries neuchâteloises tirées des Rollés bourgeois et des Manuscrits de la Ville et de la Bibliothèque de Neuchâtel*, Neuchâtel 1893 (autographie).

5. **L'Armorial Berthoud** intitulé *Recueil d'armoiries de diverses familles de la Principauté de Neuchâtel tant bourgeois de cette ville que bourgeois de Vallen-gin, plusieurs autres de ses habitants et quelques-unes des Etrangers, par J. J. Berthoud, 1779*, est un petit cahier de 12 x 18 cm., de 38 pages. Il comprend les écus suivants: page 1—2: chanoines de Genève; pages 2—10: 45 grands-maîtres et chevaliers de Malte; pages 11—18: familles neuchâteloises et étrangères; pages 19—28: « familles bourgeois de Neuchâtel tirées du registre des Quatre-Ministraux par J. J. Berthoud en 1773 »³); page 29: « Sceau général des 13 provinces unies de l'Amérique septentrionale, tel qu'elles en sont convenues en 1780 »; pages 30—31 blanches; page 32: « Arma Bel »⁴); pages 33 et 34: armes Berthoud combinées

1) Cet écu d'azur au tau d'argent est une reproduction fantaisiste du glaive qui se trouve sur le cachet du réformateur. Les armes de sa famille portaient un lion.

2) Voir L. et M. Jéquier, *op. cit.* fig. 59.

3) J. J. Berthoud profita de ce qu'il avait entre les mains le Rôle Baillods pour y dessiner ses armoiries qui n'y figuraient pas (voir ci-dessus) (cf. L. et M. Jéquier, *op. cit.* notice Berthoud II).

4) Armes attribuées par une officine de Milan à Antoine Lebel, intendant de Lord Wemyss, baron de Cottenden. (voir L. et M. Jéquier, *op. cit.* notice Lebel).

avec les armes Roy et Petitpierre¹⁾; page 35 blanche; page 36: « la marchande de dentelles »; page 37: armes Berthoud tenues par un lion¹⁾; page 38: ébauche d'armes Berthoud coloriées. Le dessin de cet armorial est soigné. Il n'a malheureusement jamais été publié. Il appartient actuellement à Madame William Borel, à Pontarlier.

6. L'**Armorial Henriod** est légèrement postérieur au précédent dont il est, au moins en grande partie, la copie. C'est un petit cahier de 33 pages de 11 × 17 cm. qui comprend: page 1: armoiries de 12 chanoines de Genève (tirées des tombeaux des chanoines); pages 2 à 10: armoiries de plusieurs grands-maîtres de Malte et chevaliers de Saint-Jean (45 écus); pages 11 à 15: écus de familles diverses (4 neuchâtelaises, 31 étrangères); pages 24 à 33: « Armoiries de plusieurs familles bourgeoises de Neuchâtel, telles qu'elles sont sur le registre de Mrs. les Quatre Ministraux, d'où elles ont été extraites par J. J. Berthoud en 1773; copiées par François Henriod en 1802 » (130 écus). Cet armorial assez mal dessiné, mais dont presque tous les écus sont peints, appartient à M. le Dr. Michel Jéquier.

7. L'**Armorial Benoit** doit dater de 1800 environ. Il comporte 60 pages de 18 × 20 cm. Assez bien peint et dessiné il est dû au capitaine Louis Benoit fils (1755—1830), chevalier de l'ordre du Lys (1814), peintre sur émail, fabricant de cadrans et naturaliste²⁾. Au point de vue héréditaire cet ouvrage n'a que très peu de valeur, les écus qu'il donne étant tout à fait fantaisistes. On ne peut en tenir compte que pour quelques familles dont les armoiries ne sont connues par aucun autre document plus sérieux. L'armorial Benoit contient également un certain nombre d'empreintes de cachets. Il appartient à Mme Francis Mauler, à Neuchâtel. Les armoiries neuchâtelaises qu'il contient ont été publiées par Maurice Tripet et Jules Colin: *Armoiries des familles neuchâtelaises tirées du manuscrit du capitaine Benoit fils*. Neuchâtel 1891.

8. Le *Mémoire touchant quelques blasons et armoiries qui peuvent appartenir à l'histoire de Neuchâtel* occupe les pages 15 à 32 du carnet n° 4³⁾ du manuscrit 4866 de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel. Il a pour auteur F. Barillier, comme l'indique sa copie due probablement à Paul-Louis-Auguste Coulon⁴⁾. La copie indique deux dates différentes pour l'original: 1662 ou 1672.

La partie héréditaire de ce manuscrit comporte la description et parfois le croquis de 136 armoiries. La plupart sont extraites des Chroniques de Stumpf. Quelques-unes cependant sont plus intéressantes, car elles paraissent copiées sur des documents plus anciens actuellement disparus.

¹⁾ Cf. L. et M. Jéquier, *op. cit.* notice Berthoud II.

²⁾ D. H. B. S.

³⁾ Seuls les carnets nos 3 et 4 existent encore. Leur format est de 11 × 35 cm.

⁴⁾ Man. du milieu du XIXe siècle, également conservé à la B. V. N. — La partie héréditaire se trouve à partir de la page 141.